Trente-septième Année — N° 177 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | DIMANCHE 26 JUIN 1892

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois. . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8. et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 25 JUIN 1892

LE 3 % AU PAIR

C'est un gros événement que le 3 % au pair.

On l'a chanté comme un signe merveilleux de notre prospérité nationale et comme le triomphe de la République.

Nous convenons surtout qu'à la veille de l'échéance de 1893, où nos emprunts de 1871 et 1874 pourront être convertis une seconde fois, le fait présente encore plus de gravité. Le 3 % est destiné, semble-t-il, à devenir le type unique de notre dette consolidée perpétuelle ; et à ce compte : la réduction du 4 1/2 en 3 % l'année prochaine laisse miroiter à nos yeux la perspective d'une diminution d'un tiers (soit de 105 millions environ) dans le service des intérêts, sauf déduction bien entendu des avantages quelconques qu'il faudra faire aux porteurs du 4 1/2 lors de cette conversion qui les attend.

C'est acquis : la France peut emprunter à à 3 %.

Ce qui fait le taux d'un placement, c'est d'une part le degré de sécurité qu'on s'accorde à lui voir ; c'est d'autre part la difficulté de trouver ailleurs des placements plus fructueux.

Pour la rente française, nous admettons la sécurité. Mais cette sécurité a été bien aussi grande à d'autres périodes ; elle est aussi grande à cette heure-ci dans bien d'autres pays ; et en France même, nous osons le dire, elle a été supérieure quand nos budgets faisaient une large part aux amortissements, quand nos exercices financiers se réglaient avec des excédents, et quand nous avions moins qu'aujourd'hui la menace des bouleversements économiques que les théories socialistes et révolutionnaires portent fatalement dans leurs flancs. Pourquoi le 3 % n'était-il pas alors au pair et pourquoi le crédit apparent de la France avait-il alors l'air de se coter moins cher que maintenant ?

Parce qu'on trouvait alors autre chose à faire de son argent.

J'entends dire partout que l'argent surabonde et qu'il va finir par ne plus rien rendre. J'ai vu même des socialistes plus ou moins convaincus prétendre qu'un temps venant ceux qui en auraient paieraient l'intérêt à ceux qui l'emprunteraient et qui se donneraient la peine de le garder.

Chimères que tout cela !

La vérité, c'est que, à sécurité égale de placements, l'intérêt est d'autant plus élevé que les capitaux trouvent mieux leur emploi, et ils le trouvent d'autant mieux que les entreprises où ils peuvent s'utiliser sont plus nombreuses et plus fécondes.

A ce titre il se peut fort bien que les krachs du Panama et de tant d'autres affaires aient concouru à la hausse de la rente française autant et plus que le succès de ces entreprises n'auraient pu y contribuer. Après elles les initiatives industrielles sont découragées, l'argent s'y refuse, il reflue sur la rente et rente monte.

Bien certainement, l'Empire après quelques années d'existence ne semblait pas moins solide, la société surtout semblait plus loin des émeutes et des révolutions, qu'elle n'avait pu l'être au lendemain de 1848, des barricades et du coup d'Etat. Pourquoi donc le 3 % qu'on venait de voir à 32 francs après les journées de février, était-il à 86 fr. en 1852, tandis que de 1860 à 1866, en pleine paix, après les guerres heureuses de Crimée et d'Italie on ne l'a jamais vu qu'osciller tout modestement entre 67 et 70 fr.

Tout simplement parce que 1852 n'avait pas encore vu la vie indostrielle se ranimer, tandis que les années suivantes, bénéficiant du calme, de la confiance et de la multiplicité des grandes inventions appelèrent les capitaux vers la construction des chemins de fer, vers les améliorations de l'agriculture et vers la mise en exploitation de nos richesses minérales.

Tout autre est la période actuelle.

C'est entre 1880 et 1882, d'après les recettes de l'enregistrement, que la propriété rurale a atteint en France sa plus haute valeur. Elle a décliné depuis lors. La crise agricole a jeté le découragement ; le mal a été universel, et si les nouveaux tarifs douaniers ont rendu la patience pour supporter, ils n'ont pas encore donné la confiance pour espérer. Donc l'argent ne va guère vers l'agriculture.

Il a été malheureux du côté des banques. De toutes celles qui se sont fondées depuis 1870, il n'en est point dont les titres vaillent leur prix d'émission. Pour beaucoup, l'écart est énorme, sans parler de celles qui ont mangé tout ou partie de leur capital.

L'argent a été plus malheureux encore du côté des entreprises immobilières.

Il a été stérile dans nos industries qui sont nées de nos dernières inventions, telles que les téléphones et l'éclairage électrique.

Les bons chemins de fer avaient été faits avant 1870. Depuis lors on a glané péniblement. Sur les 20,000 kilomètres qu'on a construits, il n'y en a pas 4,000 qui fassent leurs frais. Les autres ont fait faillite ; ils vivent désormais aux dépens des anciennes Compagnies ou bien aux crochets de l'Etat.

Dans les mines aussi, les bonnes créations sont antérieures au régime actuel. Elles remontent au règne de Louis-Philippe ou à l'Empire, comme on en peut juger par le riche bassin du Pas-de-Calais.

Alors que reste-t-il pour faire valoir les économies en portefeuilles? Que reste-t-il pour les placements de quelques centaines et quelques milliers de francs, qui sont de beaucoup le plus grand nombre dans un pays à propriétés et à fortunes morcelées comme est la France?

Il ne reste guère que la rente et les caisses d'épargne. Ne pouvant faire valoir nos capitaux par nos conceptions personnelles nous les confions à l'Etat. Il se charge de les rémunérer par l'impôt et par les sueurs des contribuables. En quinze années de paix, il a augmenté la dette de huit milliards et peu lui importe, à lui, de savoir s'il fait rendre quelque chose à ce qu'on lui donne.

Que sera ce quand les projets sur les caisses de retraites et d'assurances auront abouti ?

L'optimisme, nous le savons, est à l'ordre du jour dans les sphères gouvernementales. Eh bien, non : il faut distinguer. De ce que la France a inspiré confiance à l'argent, il faut se réjouir ; au contraire, de ce que les Français ne voient que l'Etat à qui confier leurs économies, il faut s'attrister et s'effrayer. Les secousses n'en seront que plus vives et plus profondes quand elles éclateront, et nous ne pouvons pas nous flatter qu'elles n'éclatent jamais. Puis, aussi, plus l'initiative individuelle aura été découragée et atrophiée, plus une résurrection sera difficile une fois que la tourmente sera passée.

Nous aimerions mieux le 3 % à 80 fr, et les dépôts à 1 ou 2 % dans les banques. L'ouvrier aurait plus de travail, la population serait davantage en progrès; quant à la France, ce ne serait pas pour cela qu'elle aurait moins de crédit sur les bonnes places de l'Europe.

VOL DE DOCUMENTS
au ministère de la marine

Paris, 24 juin. — M. Cavaignac, ministre de la marine, et l'amiral Gervais soupçonnaient depuis quelque temps un employé du ministère de la marine attaché au service des archives de l'état-major général d'avoir certaines relations compromettantes. Ils le firent surveiller et acquirent la certitude que M. Greiner, commis expéditionnaire de 4e classe, employé au ministère depuis 1881, avait détourné certaines pièces.

La préfecture de police, avertie, a arrêté hier soir chez lui Greiner et a fait immédiatement des perquisitions. Ces perquisitions ont amené ce matin l'arrestation du maréchal-des-logis d'artillerie de marine Houdin, qui serait son complice. Greiner était chargé, à l'état-major de la marine, des traductions allemandes. Houdin était attaché au même service. On ne connaît pas encore le nombre et l'importance des pièces qu'ils ont vendues. Une enquête a été ouverte et nous donnerons ultérieurement d'autres détails sur ce scandale, ne voulant pas, par des révélations hâtives, compromettre le succès de l'enquête menée actuellement par des fonctionnaires du ministère et par des agents de la sûreté.

M. Couturier, juge d'instruction, a pratiqué une perquisition au domicile de Greiner, 30, boulevard de Grenelle : il a trouvé et saisi un grand nombre de pièces, plans et documents se rapportant à la mobilisation et à l'armement de la flotte de guerre. Greiner a été écroué au Dépôt. Quant au maréchal-des-logis Houdin, dont la culpabilité n'a pu être complètement établie jusqu'ici, il sera vraisemblablement remis en liberté demain.

Paris, 24 juin. — Voici quelques détails complémentaires sur l'arrestation de Greiner. Greiner est un ancien sous-officier d'infanterie de marine.

On suppose que c'est pour faire face aux exigences d'une femme qu'il a essayé de tirer parti des documents qu'il était chargé de traduire au bureau de la défense des côtes. Il a été arrêté dans l'avenue des Champs-Elysées, au moment où il se préparait à porter des pièces qui lui avaient été confiées.

Les pièces qu'il parvenait à se procurer étaient remises par lui à un attaché d'une grande puissance d'outre-mer, gravement compromis dans cette affaire, qui les lui faisait photographier et les envoyait en Allemagne et en Italie. Greiner avait loué aux Ternes un autre domicile.

Paris, 24 juin. — Greiner, l'employé du ministère de la marine, arrêté pour détournements de documents, a fait des aveux.

Un complot anarchiste avorté
L'ENLÈVEMENT DE M. DEIBLER

Les anarchistes ont tenté le 21 juin un coup qui aurait eu, s'il avait réussi, un retentissement extraordinaire.

Mardi dernier, vers neuf heures et demie du soir, M. Deibler sortait d'un petit café de la rue Vicq-d'Azir. Sur la terrasse il causait gaiement avec un autre consommateur, qui l'accompagnait jusqu'à sa porte. Chemin faisant ils croisaient quatre hommes, et un landau stationnant contre le trottoir.

Le bourreau de Paris ne pouvait se douter que les quatre hommes étaient quatre redoutables compagnons anarchistes et que le landau était destiné à l'emporter. Sans l'ami bienfaisant, qui inconsciemment l'a sauvé, M. Deibler était en effet mardi soir enlevé par les anarchistes et séquestré pendant quelques jours.

Un hasard nous a mis sur la piste de ce nouveau complot des amis de Ravachol.

Nous pouvons donner tous les détails, dont nous garantissons l'absolue authenticité et que nous racontons aujourd'hui d'après des renseignements minutieusement exacts, d'autant plus que les principaux chefs de cette étrange expédition ont mis la frontière entre eux et la justice.

∴

Déjà lors du premier procès de Ravachol devant la Cour d'assises de la Seine les compagnons, en prévision de la peine capitale qu'ils redoutaient pour leur ami, avaient résolu de séquestrer le bourreau.

Il avait été même question de le *supprimer*, mais quelques-uns d'entre eux ayant fait remarquer que Deibler n'était, en somme, qu'un simple ouvrier, on décida dans le « Milieu » qui devait agir de le garder simplement sous clef pendant quelques jours, sans le maltraiter en aucune façon.

Les compagnons songèrent aussi un instant à s'emparer des bois de justice. Ils réussirent même à pénétrer dans le hangar où ils sont remisés; mais se rendant vite compte des difficultés de l'entreprise, ils abandonnèrent ce projet.

La cour d'assises de la Seine n'ayant condamné le fameux anarchiste qu'aux travaux forcés à perpétuité, le coup contre Deibler fut ajourné et son exécution — sans jeu de mots — remise à la veille de sa comparution devant le jury de Montbrison.

Alors, avec mille précautions, on prépara l'affaire.

Le bourreau de Paris fut mis en observation, en *filature* comme on dit à la sûreté, et les compagnons furent bien vite fixés sur ses habitudes. Ce furent des ouvriers — jamais le même — qui filèrent la future victime.

On sut que M. Deibler se rendait chaque soir de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 dans un petit café de la rue du Vicq-d'Azir, non loin de sa demeure — il habite au n° 3 de cette rue. — Le bourreau de Paris, assez taciturne, s'asseyait seul devant une table, buvait un mazagran et s'en allait sans dire mot à personne. Les habitués du café ignoraient la profession et le nom de cet habitué silencieux.

Le plan du rapt fut vite tracé, et date fut prise, comme nous l'avons dit plus haut, pour le mardi soir 21 juin.

Nous entrons à présent dans la phase active, et nous le répétons, nous garantissons l'exactitude des faits que nous allons raconter.

Mardi dans la matinée, le chef du complot, nommons-le O..., si vous voulez, une des plus fortes têtes du parti anarchiste, homme résolu et intrépide, se rendait dans les environs de Paris, entre Saint-Ouen et Saint-Denis, et obtenait d'un ouvrier serrurier, chaud partisan des théories anarchistes, qu'il lui louât pour dix jours, en toute propriété, une petite maison absolument isolée, qu'il possède dans cette localité. C'est là que devait être amené M. Deibler, auquel, aussitôt son arrivée, on aurait fait écrire au procureur de la République une lettre relatant son enlèvement.

On se préoccupa ensuite des accessoires nécessaires à tout enlèvement : les voitures. Il était de toute impossibilité de s'adresser à un cocher ordinaire de n'importe quelle Compagnie, dont le fiacre numéroté était des plus compromettants et pouvait, en vue de poursuites inévitables, donner aux agents de M. Goron une précieuse indication.

MM. les anarchistes ne sont pas embarrassés pour si peu.

Ils ne tardèrent pas à trouver un compagnon dévoué et sûr, cocher conduisant un landau affecté ordinairement au service des mariages. Ce cocher se mit immédiatement à leur disposition.

L'autre voiture fut un coupé de grande remise, qui — détail amusant — sert chaque jour à l'un de nos plus grands médecins, un des princes de la science, pour faire ses visites. Son cocher — ce qu'il ignore certainement — appartient à un « milieu » anarchiste des plus actifs et accepta avec enthousiasme l'offre que lui firent ses amis de participer au rapt du bourreau de Paris.

Les compagnons qui devaient aider à l'enlèvement étant prévenus, on attendit le soir.

∴

Pour écarter tous soupçons, et se créer un semblant d'alibi en vue d'un accident possible, l'anarchiste O... fut assez adroit pour se faire inviter à dîner par deux de nos confrères de la grande presse. Le repas eut lieu à la Brasserie du Grand U, rue Richelieu. Menu fort simple, du reste, *merlans frits, bœuf à la provençale, dessert et café*, on voit que MM. les anarchistes sont sobres.

A huit heures trois quarts, le coupé stationnait devant le Grand U, Notre homme, prétextant une affaire urgente s'excusa près de nos deux confrères, les quitta brusquement, sauta dans la voiture et fila au lieu du rendez-vous.

Au haut de la rue du Faubourg-du-Temple, chez le dernier marchand de vins à gauche, on trouva deux des complices auxquels O... donna des instructions, puis le coupé repartit et rejoignit le landau dans lequel avaient pris place trois compagnons et qui stationnait, attendant les ordres, boulevard de la Villette. Des trois compagnons, deux munis de cordes étaient chargés de ligotter M. Deibler, l'autre tenait tout prêt un bâillon pour l'empêcher de pousser un seul cri. Sur le siège avec le cocher un quatrième complice devait indiquer la route à suivre.

En quelques mots, le rôle de chacun fut indiqué par O... et les ordres exécutés avec une remarquable discipline.

Le landau, toujours garni des trois hommes, vint silencieusement se ranger contre le trottoir, rue Vicq-d'Azir, entre la demeure de M. Deibler et le café situé au coin de cette rue et de la rue Claude-Vellefaux, où, chaque soir, M. de Paris avait coutume de venir prendre son mazagran.

Le coupé occupé par O..., dirigeant et observant toute l'action, se tenait au coin de la rue Vicq-d'Azir et du boulevard de la Villette.

Sur le trottoir de la rue Vicq-d'Azir, près du landau, quatre ouvriers se promenaient attendant la sortie de M. Deibler.

Aussitôt que ce dernier serait assez rapproché du landau, ils devaient le saisir brusquement et le jeter dans la voiture, qui filerait à toute vitesse.

∴

A ce moment, M. Deibler, assis à une table contre un vitrage à travers lequel on était en mesure d'apercevoir et le surveiller, vidait placidement son verre de café. Cependant, pour plus de sûreté, un des compagnons pénétra dans l'établissement et s'y fit, debout devant le comptoir, servir un verre de cognac; de sa place, sans se retourner, il reconnut formellement le bourreau dans un miroir.

Quelques instants après, il sortait. L'enlèvement paraissait assuré, et déjà M. Deibler avait payé sa consommation, lorsqu'il fut rejoint par un sien ami avec lequel il engagea, tout en sortant du café, une conversation qui se prolongea, pendant environ dix minutes sur le trottoir.

Pendant ces dix minutes, les conjurés, non pas ceux-là mêmes qui devaient exécuter le coup, mais ceux qui étaient postés à une certaine distance en observation, purent contempler à loisir l'exécuteur des hautes œuvres bavardant et gesticulant en pleine lumière, c'est-à-dire sur le seul point de la voie publique qui fût éclairé.

A ce moment, O... quitta son poste, et tournant au grand pas de course tout un pâté de maisons, alla signifier aux hommes apostés sur et autour du landau, qu'aucune tentative ne devrait être faite si M. Deibler et son ami ne se séparaient pas.

Les deux causeurs descendirent tranquillement la rue Vicq-d'Azir jusqu'au 3, — demeure du bourreau — où ils se séparèrent avec force poignées de main.

Le coup était manqué.

Ils songèrent un moment à l'exécuter le lendemain, mais on le signala des allées-et-venues d'agents qui parent leur donner à supposer que le complot était éventé.

∴

Il est vraisemblable que, dans une circonstance de cette nature, Ravachol n'eût pas hésité et qu'il eût sans le moindre scrupule « emballé » l'exécuteur, — avec l'ami innocent que sa mauvaise fortune lui eût donné pour compagnon ce soir-là.

Peut-on en conclure que les violents et les résolus du parti sont à l'ombre et que les Parisiens peuvent désormais dormir tranquilles?

Espérons-le!

(Figaro). Un Témoin.

SITUATION COMMERCIALE
DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 25 juin.

Cette semaine a été marquée par quelques demandes en Port-Philippe pour chaîne. Il s'est traité également assez bien d'affaires en Sydney pour cannettes 100 et 110. La fabrique très-limitée paye très difficilement les prix exigés par le producteur. Etant donné les hauts cours des laines brutes sur le marché de Londres, le négociant cède difficilement.

En fabrique on ne signale pas de changement sensible. Les quelques indications qu'on a pour la saison prochaine d'été seraient plutôt dans le sens de la fantaisie.

LE DUEL MAYER-DE MORÈS

Paris, 24 juin. — Voici de nouveaux détails sur le duel Mayer-de Morès dont l'issue lamentable est connue.

L'origine du duel

La véritable cause du duel est la divulgation du procès-verbal d'un duel antérieur, entre M. de Lamase et M. Crémieux-Foa. Ce procès-verbal constatait, en effet, que les articles signés par M. de Lamase « avaient été écrits par un officier de l'armée active qui désirait garder l'anonyme ». D'un commun accord, les témoins s'étaient engagés sur l'honneur à tenir secret ce procès-verbal, tant pour ne point susciter contre cet officier une enquête militaire, que pour ne point mêler l'armée à des querelles regrettables.

Deux exemplaires du procès-verbal furent rédigés, l'un fut remis à M. de Morès, l'autre au capitaine Mayer, témoin de M. Crémieux-Foa. Or, M. Mayer commit la faute assez légère, mais grosse de conséquences de montrer ce procès-verbal à une personne indéicate qui s'empressa de le communiquer aux journaux. Le lendemain, en arrivant à l'Avenue Perrot, sur le terrain de la Société du Trotting-Club, où devait avoir lieu la rencontre Lamase-Crémieux-Foa, M. le marquis de Morès s'adressa au capitaine Mayer et lui dit :

« Capitaine Mayer, vous avez manqué à votre engagement, vous m'en rendrez raison. »

Le capitaine Mayer répondit qu'il n'était pont l'auteur de la publication du procès-verbal, mais qu'il en acceptait toute la responsabilité. M. Ernest Crémieux-Foa, frère de M. le capitaine Crémieux-Foa, adressé à un journal du soir une lettre dans laquelle il déclare revendiquer hautement la responsabilité de la publication du procès-verbal qui a précédé le duel de M. de Lamase avec son frère.

« J'ai publié ce procès-verbal, dit-il, parce que j'ai voulu que tout le monde sût à quelle bande mon frère avait eu affaire, et notamment qu'il risquait sa vie contre un homme de paille, abritant un officier assez lâche pour se dissimuler.

» Cette responsabilité, je l'ai revendiquée énergiquement le jour même du duel de mon frère, en présence de M. le capitaine Mayer, de M. le lieutenant Trochu et de M. le docteur Arrivot.

» M. le capitaine Mayer a tenu malgré tout à répondre à la provocation de M. de Morès. »

Telle est l'origine de ce duel lamentable. Il convient d'ajouter que les témoins firent tous leurs efforts pour empêcher une rencontre provoquée en somme par un prétexte assez futile ; ils ne purent y réussir. Il avait été convenu que le duel serait arrêté au premier sang et l'on plaça les deux adversaires à trois pas l'un de l'autre pour empêcher les dangers du premier choc. Tout cela fut malheureusement inutile.

Les journaux

Toute la presse de Paris s'occupe naturellement de cette affaire; la *Libre Parole* s'exprime ainsi :

« Rien n'a été épargné pour arranger cette affaire qui, engagée à la suite d'une indiscrétion regrettable, devait avoir un dénouement si tragique.

» L'entêtement généreux de M. Mayer a fait échouer les tentatives de conciliation ; une terrible fatalité a imprimé presque tout de suite à la rencontre, malgré les précautions prises, une allure meurtrière que la famille du mort n'est pas seule à déplorer.

» Notre émotion est profonde en présence de cette victime du point d'honneur, et nous saluons respectueusement son cercueil. »

D'autre part, l'*Echo de Paris* publie la déclaration suivante que lui aurait faite M. de Morès et que nous ne reproduisons que sous réserves :

« Je suis navré, monsieur, de ce qui est arrivé ; mais, la main sur la conscience, je n'ai rien à me reprocher. Le duel a été loyal, et personne, j'en suis sûr, ne le contestera.

» Mon adversaire était jeune, plus grand que moi, et très *fort aux armes*. A l'*Ecole polytechnique*, sa réputation de tireur était connue de tous, et je pouvais facilement me faire une idée du jeu ordinaire de M. Mayer, qui pouvait se fendre, permettez-moi l'expression, jusqu'au nombril. Je n'ignorais pas qu'il avait l'intention de ne point me ménager.

» Aussi, quand nous nous sommes trouvés face à face sur le terrain, je me suis tenu sur mes gardes. J'ai vu tout de suite que mon adversaire me visait au ventre, et alors, grâce à l'habitude que je possède, moi aussi, du terrain, j'ai déjoué sa tactique. Sûr de ma riposte, sans m'allonger, je lui ai porté un coup dont les conséquences ont été fatales.

» Mais, je le déclare bien haut, j'ai ménagé M. Mayer et retenu mon épée. Quand j'ai senti que le fer pénétrait, je l'ai immédiatement arrêté, sans cela je traversais mon adversaire de part en part. La blessure malheureusement était mortelle, l'arme est entrée sous l'aisselle droite, a traversé le poumon et est allée s'aplatir sur l'omoplate.

» Ne m'en demandez pas davantage. Je suis profondément chagrin de cette mort que j'ai tout fait pour éviter.

» Je sais bien que le parquet va lancer contre les témoins et moins et moi un mandat d'amener; je m'y attends d'un moment à l'autre. Mais qu'importe! Les magistrats n'empêcheront pas que l'œuvre par nous entreprise ne se continue; les questions de personnes ne sont rien; les principes sont tout, et *nous ne sommes qu'au commencement d'une guerre civile.* »

Les poursuites

Paris, 24 juin. — Le bruit courait ce matin que M. de Morès avait été arrêté. Renseignements pris, cette nouvelle est inexacte ou au moins prématurée. Au parquet on nous a répondu qu'on n'était pas encore saisi de l'affaire. On attend la notification de la rencontre et de la mort de l'adversaire du marquis de Morès. Ce n'est qu'alors seulement que le parquet interviendra et agira à l'égard de ce dernier et qu'un juge d'instruction sera nommé, — probablement cette après-midi.

Le magistrat désigné convoquera alors le marquis de Morès lequel d'ailleurs, selon toutes probabilités, sera laissé en liberté. M. Couturier, juge d'instruction, vient d'être chargé par le parquet de l'affaire du duel Mayer-de Morès. Il convoquera probablement cette après-midi même M. de Morès et les quatre témoins de cette fatale rencontre.

Nouvelle série de duels en perspective

Nous lisons dans la *Cocarde* :

« On nous annonce que M. Crémieux-Foa, dont la rencontre avec M. de Lamase a été le point de départ du duel d'hier, est arrivé ce matin à Paris, où il cherche M. de Morès qu'il veut de nouveau provoquer.

» Le capitaine Crémieux-Foa, qui a enfreint les ordres de ses supérieurs en quittant Meaux, ne reculera, nous dit-on, devant rien pour venger son témoin, coréligionnaire et compagnon d'armes, le capitaine Mayer. »

D'autre part, d'après la *France*, le capitaine Crémieux-Foa s'est rendu ce matin aux bureaux de la *Libre-Parole*, accompagné de six messieurs, qu'à leur allure il était aisé de reconnaître pour des officiers en bourgeois. M. Crémieux-Foa paraissait très affecté, ainsi que ses amis de l'événement d'hier. Il était venu, pensant trouver M. Drumont ou M. de Morès, ce dernier surtout: l'un et l'autre étaient absents.

« Des quelques paroles que nous avons surprises au hasard, dit le rédacteur de la *France*, il ne serait pas étonnant qu'une série de duels ou une rencontre générale ait lieu entre le capitaine Crémieux-Foa, ses amis et les principaux rédacteurs de la *Libre Parole* ; mais il est encore plus probable que l'autorité civile et militaire empêchera la chose ».

L'arrestation de M. de Morès

Paris, 6 h. 30. — Dans une édition supplémentaire qui vient de paraître, le *Jour* annonce que M. Couturier, juge d'instruction chargé des poursuites contre M. de Morès, a immédiatement lancé un mandat d'amener contre lui.

L'arrestation de M. de Morès serait donc imminente.

Le *Jour* ajoute : A 4 h. 1/2 M. Goron, chef de la sûreté, s'est rendu au domicile de M. de Morès, 38, rue Monthabor, accompagné de deux agents de la sûreté en bourgeois.

Là se trouvaient réunis plusieurs amis de M. de Morès, entr'autres le docteur Paquelin et Michel Zevaco.

M. Goron a demandé si M. de Morès était là. Comme on lui répondait que ce dernier était absent, M. Goron a expliqué qu'il était venu dans la seule intention de le questionner.

M. Goron est parti aussitôt et est allé au journal la *Libre Parole* où il a laissé en permanence dans la rue ses deux agents pour surveiller les alentours de la maison.

D'après le *Jour*, M. de Morès n'aurait pas paru depuis ce matin à son domicile particulier, rue de Tilsitt, et au journal la *Libre Parole* on ne l'aurait pas vu de la journée.

Paris, 24 juin. — A sept heures, on déclare à la *Libre Parole*, que le marquis de Morès a été arrêté, entre cinq et six heures, par M. Goron, et conduit devant le juge d'instruction.

On ignore, nous dit-on, l'heure exacte et le lieu de son arrestation. Des perquisitions ont été faites au domicile de ses témoins rue Washington, chez M. de Lamase, et rue de Belleville, chez M. Guérin. De nombreux papiers ont été saisis. On croit que le marquis de Morès sera mis en liberté sous caution.

L'autopsie du cadavre

On lit encore dans le *Jour* :

« M. Mayer, avocat à la cour d'appel, s'est présenté vers quatre heures chez le juge d'instruction et a demandé que l'autopsie du corps de son frère ne soit pas faite.

» M. Couturier n'a pu faire droit à sa demande.

» L'autopsie sera donc faite, c'est dire que les obsèques seront retardées de plusieurs jours.

» Une vive émotion règne au palais. »

Paris, 24 juin. — M. Cochefert, commissaire aux délégations judiciaires, a fait transporter le cadavre du capitaine Mayer de son domicile, rue de Douai, à l'hôpital du Gros Caillou, où l'autopsie sera pratiquée ce soir ou demain matin, par les soins du médecin en chef, assisté du docteur Vibert.

L'émotion à la Chambre

Paris, 24 juin. — Il y a peu de députés au Palais-Bourbon, et cependant une émotion profonde a gagné les couloirs où on discute longuement les origines et les suites de l'affaire. Les esprits sont très montés et c'est avec passion qu'on examine le malheureux duel d'hier.

Nous rencontrons M. Reinach qui se montre très affecté et qui déclare qu'il va mener une campagne énergique et sans trêve pour amener les pouvoirs publics à prendre une décision contre les provocateurs de profession.

Il a comme interlocuteur M. de Montfort qui trouve lui aussi qu'il y en a assez et qui se plaint vivement d'être droit sur l'omoplate.

BOURSE DE PARIS DU 25 JUIN 1892

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
98 97	3 0/0	99 61	99 56	99 30	98 75	98 72
105 90	4 1/2 0/0	105 65	105 70	105 70	105 70	105 70
92 73	Italien	93 75	93 96	92 42	92 66	92 70
4135 ..	Banq. de France	4140 ..	4140 ..	....	4140 ..	4140 ..
497 ..	B. d'Escompte	495 ..	497 ..	498 ..	203 ..	203 ..
666 ..	Banq. de Paris	677 50	682 ..	660 ..	663 ..	633 ..
1145 ..	Crédit Foncier	1140 ..	1165 ..	1143 ..	1143 ..	1145 ..
785 ..	Créd. Lyonnais	788 ..	788 50	785 ..	782 ..	735 ..
477 ..	Crédit Mobilier	490 ..	490 ..	....	....	475 ..
4540 ..	Lyon	4540 ..	....	....	4505 ..	4505 ..
1887 ..	Nord	1890 ..	....	....	1880 ..	1880 ..
48 ..	Panama	22 ..	....	....	18 ..	18 ..
2842 ..	Suez	2830 ..	2835 ..	2800 ..	2810 ..	2815 ..
1440 ..	Gaz	....	....	1435 ..	1435 ..	1438 ..
661 ..	Autrichiens	661 ..	665 ..	....	660 ..	660 ..
222 ..	Lombards	221 ..	226 ..	....	....	221 ..
482 ..	Nord Espagne	495 ..	....	475 ..	477 ..	478 ..
231 ..	Saragosse	230 ..	....	....	216 ..	221 ..
651 ..	Méridionaux	....	....	....	....	648 ..
.. ..	Métaux	....	....	....	....	....
490 ..	Egypte	....	489 37	490 75	489 06	489 06
95 1/8	Hongrois	95 35	95 1/16	95 1/8	95 1/16	95 ./.
20 55	Turc	20 45	20 02	20 42	20 47	20 50
593 75	Banq. Ottomane	596 50	595 31	588 75	589 87	594 25
67 ./.	Extérieure	....	....	66 1/4	66 1/4	66 3/8
417 50	Rio-Tinto	....	....	417 50	418 75	419 37
423 75	Tharsis	....	....	....	423 75	423 ..
2413/16	Portugais	25 ..	24 4/16	24 3/4	24 3/4	24 3/4
.. ./.	Consolidés	....	....	.. ./.	.. ./.	.. ./.
.. ./.	Russe 1880	....	....	....	....	....
96 40	Russe consolidé	....	....	96 25	96 50	96 50
78 70	Russe nouveau	....	....	.. ..	78 50	78 55
.. ./.	Fonc. d'Autriche	....	....	....	....	....
445 ..	Dynamite	....	....	448 ..	448 ..	447 ..
100 05	3 0/0 nouveau	100 55	100 60	99 40	99 75	99 75
466 70	Alpines	....	....	458 75	458 75	458 75
408 ..	Câbles	....	....	401 ..	405 ..	405 ..
.. ..	Russe Orient	....	....	....	....	....
.. ..	Priorités	....	....	....	....	....
91 ..	Mobilier espag.	....	....	....	....	90 ..
.. ..	3 0/0 amortiss.	....	....	....	....	....
.. ..	C. d'Esc. nouv.	500 ..	....	....	....	....
.. ..	Générale	465 ..	....	....	....	....
.. ..	Est	620 ..	....	....	....	....
.. ..	Lyon (obligat.)	470 ..	....	....	....	....
.. ..	Midi	1305 ..	....	....	....	....
.. ..	Nord (obligat.)	470 50	....	....	....	....
.. ..	Orléans	1550 ..	....	....	....	....
.. ..	Ouest	474 50	....	....	....	....
.. ..	Anglais	97 35	....	....	....	....
.. ..	Autriche or	96 85	....	....	....	....
.. ..	Belge 3 0/0	....	....	....	....	....
.. ..	Ville d'Amiens	416 ..	....	....	....	....
.. ..	Lille 1860	413 ..	....	....	....	....
.. ..	Lille 1865	....	....	....	....	....
.. ..	Ville de Lyon	402 50	....	....	....	....
.. ..	V. de Roubaix	48 75	....	....	....	....
.. ..	Fives-Lille (act)	375 ..	....	....	....	....
.. ..	Téléphone	476 25	....	....	....	....
.. ..	Voitures 4 0/0	510 ..	....	....	....	....
.. ..	Suez (obligat.)	629 ..	....	....	....	....
.. ..	Cacérès	449 ..	....	....	....	....
.. ..	Aguriès	262 ..	....	....	....	....
.. ..	Foncières 1888	433 ..	....	....	....	....
.. ..	Rente Foncière	455 ..	....	....	....	....
.. ..	Cacérès (act.)	....	....	....	....	....
.. ..	Est (oblig.)	460 ..	....	....	....	....
.. ..	Midi (oblig.)	472 50	....	....	....	....
.. ..	Béthune	....	....	....	....	....
.. ..	Picardie	462 50	....	....	....	....
.. ..	Nord-Est	466 ..	....	....	....	....
.. ..	Ouest (act.)	1070 ..	....	....	....	....
.. ..	Orléans (oblig.)	574 ..	....	....	....	....
.. ..	Fives-Lille (obl.)	473 75	....	....	....	....

BOURSE DE LILLE DU 25 JUIN 1892
(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 60, r. 400	413 ..	413 ..	OBLIGATIONS		
» 63, r. 400	....	438 75	Tramw. Nord.	....	432 50
» 68, r. 500	....	513 50	Union lin. N.	....	465 ..
» 77, r. 500	....	513 50	Gaz de Wazem	....	517 ..
» 84, r. 500	....	512 50	Ch. d. fer Evon.	....	508 75
» 88, 1/4	....	403 ..	Denain Anzin.	....	508 75
» 87, r. 400	....	399 ..	Tréfilerie	....	507 50
» 90, r. 500	....	490 25	CHARBONNAGES		
Roub.-Tourc.	..	47 50	Aniche, 12e	....	14615 ..
Amiens	....	144 ..	Anzin, 100e d.	4750 ..	4750 ..
Dép. du Nord	408 ..	408 ..	Blanzy	....	4805 ..
Tourcoing 1878	....	502 ..	Bruay	....	12500 ..
Armentièr. 86	....	499 ..	Bully-Grenay	3050 ..	3075 ..
Donai, libérée	....	501 ..	Campagnac	....	535 ..
» non lib.	....	501